

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR AVEC NOUS !

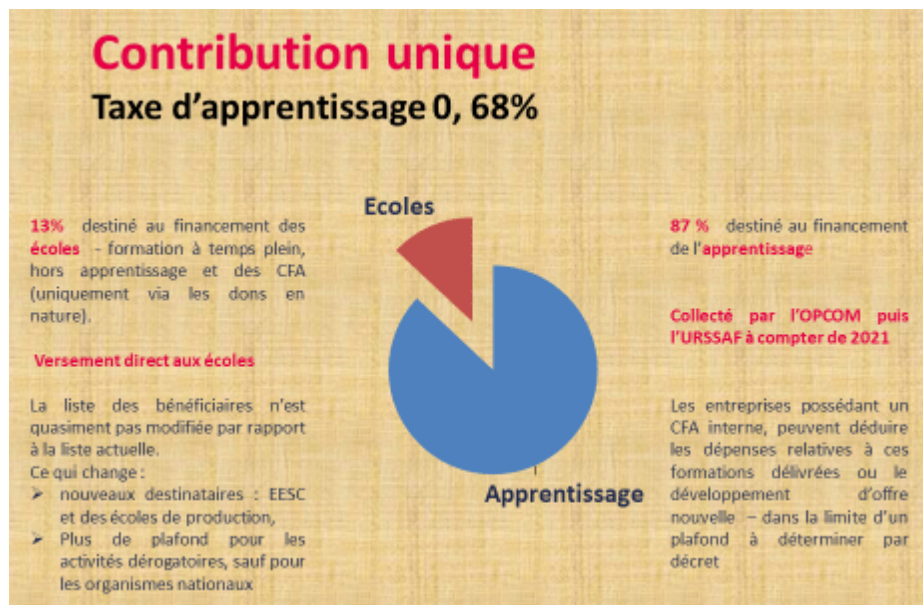
Taxe d'apprentissage

Aux côtés des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, le Cnam est mobilisé pour l'apprentissage en faveur de l'emploi des jeunes et pour innover en matière de pédagogie de l'alternance.

Comment nous soutenir ?

- 1 Téléchargez la [liste de nos formations](#) habilitée au Solde de la TA (hors quota).
- 2 Versez votre taxe au moyen du [bordereau de collecte](#).

Comprendre le mécanisme de la taxe



CFA = Centre de formation d'apprentis

Nos priorités stratégiques

Des formations d'excellence qui répondent à vos besoins
De bac à bac+8, l'offre du Cnam couvre de nombreux secteurs d'activité et différents métiers et fonctions. Le Cnam forme des jeunes et des adultes partout en France mais aussi à l'étranger. Le Cnam vous accompagne dans la valorisation des compétences de vos salarié-e-s. Il est au service des acteurs du monde économique.

La réussite de tous
La réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur est une priorité pour le Cnam. À titre d'exemple la création de l'École Vaucanson permet à des bachelier-ère-s professionnel-le-s d'accéder à une licence générale par la voie de l'apprentissage.

L'innovation pédagogique
Le Cnam renouvelle ses modalités pédagogiques pour les adapter à la diversité de ses publics en développant, par exemple, les classes inversées avec pédagogie par projets. Il répond avec réactivité aux besoins en compétences des entreprises en associant l'expertise de ses enseignant-e-s-chercheur-e-s à celles d'intervenant-e-s du monde professionnel.

Le numérique au service de la formation
Une large partie de l'offre de formation du Cnam est déployée à distance en E-learning et via un

espace numérique de travail. La qualité des Mooc et des Spoc du Cnam est reconnue par le grand public comme par les dirigeant-e-s de grandes entreprises ainsi que par nos interlocuteurs dans les OPCA.

Le Cnam en bref

Nos trois missions

La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie pour développer les compétences des jeunes et des adultes

La recherche scientifique et technologique pour favoriser la compétitivité des entreprises

La diffusion de la culture scientifique et technique pour transmettre, à tous.tes, le goût de l'innovation

Chiffres clés

1 000 000 d'ancien.ne.s
80 000 auditeur.rice.s
7 000 alternant.e.s
2 000 intervenant.e.s-chercheur.e.s du corps des enseignant.e.s issu.e.s du monde de l'entreprise

La force d'un réseau

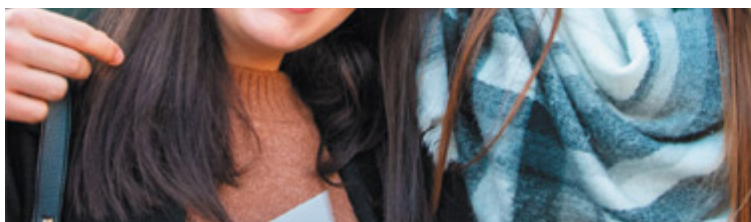
Le Cnam est présent sur tout le territoire national et à l'international:

20 centres régionaux
Plus de 200 lieux d'enseignement



Tax

d'apprentissage



la taxe d'apprentissage 2021

1 juillet 2021

Date-limite de versement

Téléchargez la plaquette.



le **cnam**

Taxe d'apprentissage 2021

Investissez dans l'avenir avec nous !

Devenez l'ambadrice ou l'ambassadeur
des formations du Cnam.

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises. Il finance notamment les premières formations technologiques et professionnelles. Les entreprises affectent le montant de leur taxe d'apprentissage aux formations de leur choix.

- **Après de la bonne personne :**
identifiez la personne qui gère le dossier taxe d'apprentissage dans votre entreprise ou une entreprise amie.
- **Avec les informations utiles :**
utilisez toutes les informations disponibles sur le site entreprises.cnam.fr/taxe-d-apprentissage/ en demandant d'affecter la taxe d'apprentissage aux formations du Cnam.

Votre contact

Sidali Zegai, chargé des partenariats - taxe.apprentissage@cnam.fr

Conservatoire national des arts et métiers

<https://cca.cnam.fr/toutes-les-actualites-du-departement-cca/taxe-d-apprentissage-631720.kjsp?RH=1358247448705>